

À TOURNAI

# Un Synode en demi-teinte



Les décrets promulgués à l'issue du Synode du diocèse de Tournai ont déçu. Ils sont bien en-deçà d'engagements pastoraux antérieurs, des propositions venues des équipes et sessions synodales, ainsi que des interpellations du pape François.

© Evêché de Tournai

## PROCESSUS SYNODAL.

Les décrets n'ont pas convaincu tout le monde, laïcs comme prêtres.

**S**elon l'évêque de Tournai, Mgr Guy Harpigny lui-même, « le Synode diocésain n'a pas abordé tous les aspects de la pastorale ou du témoignage du Christ ». Aussi, l'évêque invite-t-il à ne pas chercher dans les décrets promulgués des programmes d'évangélisation pour tous les secteurs. Il ajoute que c'est la raison pour laquelle un groupe de travail avec experts est appelé à étudier la communication, mais aussi que deux mini-synodes vont être mis sur pied pour les jeunes et pour les familles. « En revanche, dit-il encore, les décrets donnent

*des repères pour devenir en quelque sorte 'sacrement' de l'union avec Dieu et de l'unité du genre humain. »*

## DÉCRETS DÉCRIÉS

Dans les rangs des laïcs, femmes et hommes, et des prêtres du diocèse de Tournai, dont des délégués ayant participé à la consultation préparatoire et aux cinq sessions du Synode, on n'entend pas dire beaucoup de bien des décrets. Ceux-ci ont, certes, été formulés en moins de deux mois par l'évêque et ses collabora-

teurs sur base des motions très développées qui leur avaient été remises. Mais nombre de délégués n'y retrouvent pas ce qu'ils ont discuté et voté. Ils situent les décrets au plan de réaménagements internes. Et il n'y est pas question des autres chrétiens, des laïques et des musulmans que compte le Hainaut, la plus grande province de Wallonie. Loin d'être seulement des fidèles et prêtres critiques à propos du fonctionnement de l'Église en Hainaut ou ailleurs, ils notent la grande place donnée à des questions organisationnelles. Toute-

fois, certains relèvent les intéressantes décisions prises dans la perspective d'une parité hommes-femmes, ainsi que concernant les jeunes et les familles, tout en avançant qu'elles n'émanent pas comme telles du Synode. Et des femmes sont loin de crier victoire.

**ET LES PAUVRES ?**

Autre pierre d'achoppement : la pauvreté. Malgré quelques allusions, dont la référence au concile Vatican II, le très peu de cas accordé au sort des pauvres et des marginalisés heurte la sensibilité de pas mal de laïcs et de prêtres dans et au-delà des rangs des délégués officiels ayant participé au Synode. Plusieurs soulignent le lourd tribut payé par la province du Hainaut à la désindustrialisation et aux « crises économiques ». Ils rappellent pourtant l'engagement fait par Mgr Harpigny, lors de son ordination épiscopale, de prêter attention aux pauvres, tout comme les évêques précédents. Après avoir eu des propos lucides et courageux concernant les abus sexuels vécus dans l'Église, Mgr Harpigny avait aussi fait ces derniers temps des interventions très fortes à propos du scandale des centres fermés et des réfugiés ainsi qu'au sujet de l'extension de la misère.

**POUR RIEN ?**

Dès lors, certains délégués vont jusqu'à penser qu'ils se sont réunis pour rien durant cinq samedis entiers et ont perdu leur temps en essayant de trouver des pistes « pour que notre diocèse prenne un peu plus à bras le corps les défis de la pauvreté croissante et des inégalités grandissantes à travers le monde et dans notre province ».

Aussi, des délégués et d'autres membres du diocèse de Tournai se demandent qui veillera à ce que les victimes des pauvretés et des exclusions, les jeunes chômeurs et les réfugiés

*Le très peu de cas accordé au sort des pauvres et des marginalisés heurte la sensibilité de pas mal de laïcs et de prêtres.*

soient pris en compte dans les pistes d'actions annoncées, comme il en a été question lors des travaux du Synode et dans les discours du pape François.

Sans oublier qu'un Synode diocésain est situé dans le cadre des règles du droit canon. Une suite est donc attendue. Aux laïcs et prêtres du diocèse de Tournai de la vivre à travers les paroisses, les conseils et autres lieux, « en entendant la clameur pour la justice » et « en devenant une Église pauvre pour les pauvres », selon les mêmes termes prononcés par le pape François.

Jacques BRIARD

**« POUR UNE RENAISSANCE »**

Du document de trente-deux pages comprenant une note préliminaire de Mgr Harpigny et les décrets promulgués, on relèvera que le chapitre I a pour titre « Pour former le peuple de Dieu en Hainaut : vers 49 paroisses ». Il s'agit de regrouper d'ici 2018 les 576 paroisses actuelles en 49 unités paroissiales, « pour une renaissance ». Chaque paroisse nouvelle sera confiée à la responsabilité d'un « curé », conformément au droit canon, même s'il est aussi question de diacres, de laïcs, d'équipe d'animation et de conseil pastoral.

Le chapitre II concerne la « manière » de faire Église. Il prévoit notamment des formations pour les acteurs pastoraux, la participation de femmes à tous les niveaux, conseil épiscopal compris, en vue d'arriver à la parité hommes-femmes, ainsi qu'une meilleure articulation entre les conseils presbytéral et pastoral renouvelés. Le chapitre III est consacré aux personnes et à la diversité du peuple de Dieu, mais il y est surtout question de la redécouverte du sens profond de la liturgie et de la messe dominicale sous la présidence d'un prêtre et avec l'aide de communautés de vie consacrée, de diacres, d'animateurs pastoraux et de bénévoles, hommes et femmes.

Quant au chapitre IV, il reprend des propositions relatives aux lieux où les chrétiens font assemblée, aux lieux-sources et aux lieux d'initiation à la prière. En plus de lieux bien connus comme les maisons diocésaines de Mesvin et de Bonne-Espérance, il est envisagé de créer un lieu de partage dans chaque nouvelle paroisse et d'une maison diocésaine de la prière. (J.Bd)

[www.synode-tournai.be](http://www.synode-tournai.be) et [www.diocese-tournai.be](http://www.diocese-tournai.be)

**FEMMES ET HOMMES**



**ISABELLE BROUIL-LARD.** Cette criminologue de formation est la nouvelle secrétaire de l'Université de Paix à Namur. Elle a travaillé successivement aux Ministères de l'Intérieur et de la Justice, à la commission Justice et Paix, à l'ONG RCN Justice et Démocratie au Burundi, ainsi qu'à l'École des Parents et Éducateurs.



**ATHÉNAGORAS PECKSTADT.** Ce Belge originaire de Flandre orientale a été intronisé nouveau métropolitain de l'Église orthodoxe au Benelux. C'est la première fois depuis la fondation, en 1969, de l'archevêché orthodoxe de Belgique et de l'exarchat des Pays-Bas et du Luxembourg, qu'un Belge occupe cette fonction.



**JOSEPH CARDIJN.** Le fondateur de la JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne) sera peut-être un jour béatifié. Le tribunal étudiant la cause de ce témoin de l'engagement social de l'Église catholique a été installé ce 16 janvier.



**WALTER KASPER.** Ce cardinal, ancien président du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, a déclaré que des modifications et des ouvertures étaient nécessaires dans l'Église catholique au sujet de l'accès aux sacrements des divorcés remariés.



**DENIS HURLEY.** Décédé il y a dix ans, cette grande figure du concile Vatican II et opposant à l'apartheid fut longtemps archevêque de Durban. Sa mémoire y sera honorée ce mois, tandis que s'y construit à son nom un centre d'accueil pour sans-logis, victimes du sida et réfugiés de toute l'Afrique, nombreux dans cette métropole portuaire.